

# Mémo tri des déchets

## La déchetterie à votre service

Chaque mois, une collecte de déchets est organisée à la **place du Silo à sel à Glovelier**.

Les types de déchets collectés sont :

- **le papier et le carton (non triés) ; NOUVEAU**
- la ferraille (objets métalliques) ;
- le sagex ;
- les appareils électriques et électroniques ;
- Les déchets inertes (petites quantités) ;
- les cendres de bois.

## Le ramassage des déchets encombrants

Les déchets encombrants sont ceux :

- qui n'entrent pas dans un sac à ordures **110 lt** officiel ;
- d'une longueur maximale de **2 mètres** et d'un poids maximal de **50 kg** par objet ;
- qui ne contiennent **pas de parties métalliques**.

Ils sont à déposer en bordure des voies publiques le jour de la tournée ou dans les endroits prévus à cet effet.

## Ne seront pas collectés :

- les déchets de déconstruction ;
- tout objet comportant des parties métalliques\* ;
- les appareils électroménagers et électroniques\* ;
- les cartons, le verre, le sagex, les déchets inertes, la ferraille\* ;
- les emballages plastiques ainsi que les boîtes de lessive\*.

\* voir détails ci-contre.

**Déchets inertes**  
**max. 20 lt/personne**  
hors déchets de construction.

Tout volume ou quantité plus conséquent doit être éliminé par l'intermédiaire du SEOD à Boécourt selon le tarif en vigueur.

**Déchets encombrants**  
**max. 2 pces**  
par type d'objets

### Lorsqu'une maison doit être vidée,

il convient de prendre contact avec l'administration communale ou avec une entreprise privée. La tournée de ramassage des encombrants n'est pas prévue à cet effet.

**Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen sous peine d'amende.**